

La fraude sur Internet recule en France

Le commerce électronique français se normalise. On le sait, son chiffre d'affaires connaît des taux de croissance à deux chiffres depuis plusieurs années. Les Français l'ont adopté. Et dans le même temps, la fraude à la carte bancaire sur le Web est cette année en fort recul. Encore une preuve de maturité.

Selon une étude menée par l'assureur des e-marchands, Fia-Net, les fraudes ont diminué de 40% en volume, 57% en valeur en 2003 par rapport à 2002. Il s'agit du premier recul depuis l'an 2000. De même le panier moyen des objets fraudés, à 437 euros, est revenu à son plus bas niveau depuis quatre ans. Le total des sinistres, les fraudes constatées par les sites « couverts » par l'assureur, est passé de 1,6 million en 2002 à 703.000 en 2003. Si la fraude diminue dans tous les domaines, elle touche toutefois un nombre de sites de plus en plus important : un site sur trois au sein du portefeuille étudié (30% des e-commerçants) a subi au moins une tentative de fraude. En revanche, par rapport aux années précédentes, la fraude a touché moins durement chaque site. Pour Fia-Net, ces bons résultats sont à mettre sur le compte de la lutte contre la fraude et de la mobilisation des commerçants. Ainsi, les tentatives de fraude sont, elles mêmes, en recul : largement supérieures à 3% des ventes jusqu'en août 2002, elles chutent fortement à partir de septembre 2002. En moyenne, elles représentaient 2,22% des ventes en 2002 contre 1,63% en 2003. Certains secteurs attirent plus la fraude que d'autres. Le tourisme progresse encore en 2003 et devient le premier marché fraudé en valeur, avec un panier moyen de 953 euros (35% du montant des fraudes, 20% de leur nombre). Destination de prédilection des fraudeurs : l'Afrique. En revanche, en volume, c'est la téléphonie qui se classe en tête, principalement en raison du détournement de nombreuses recharges téléphoniques, mais aussi de téléphones portables de plus forte valeur. Elle représente en tout 10% du montant des fraudes, mais 30% du nombre des transactions frauduleuses (en raison du faible panier moyen de la fraude sur ce secteur, à 179 euros). Enfin, matériel électronique et informatique (respectivement 25% et 23% du montant des fraudes) restent les autres secteurs les plus fraudés. L'étude fait également le point sur l'origine des fraudeurs. Selon Fia-Net, les fraudeurs à la carte bancaire sont organisés au sein de véritables réseaux, et bien plus dangereux pour le commerçant que le fraudeur isolé. A partir de 11.494 identités de fraudeurs repérés depuis septembre 2001 l'assureur a établi une typologie des fraudeurs sur le marché français : – Chacun de ces fraudeurs a commis en moyenne 2,74 fraudes pour un montant total de 1.726 euros. – Seuls 11% d'entre eux sont clairement identifiés à une adresse, via les annuaires de France Telecom. Dans les faits, les fraudeurs non identifiés utilisent le plus souvent des adresses fictives, voire jetables dont ils changent après quelques achats. – FIA-NET a ainsi identifié 1.016 réseaux organisés, qui regroupent 8.336 identités parmi les 11.494 décelées, réseaux qui sont responsables de 84% du montant de la fraude. Ce sont donc bien ces réseaux organisés qui représentent la première menace pour les cyber-commerçants français, loin devant la fraude de mauvaise foi (consommateurs isolés abusant de la législation).